

Distinctions

Éducation, sport, patrimoine, qualité de service...La ville de Cergy possède plusieurs labels, soulignant son investissement dans chacun des domaines concernés. Tour d'horizon.

Qualivilles

La certification Qualivilles, délivrée aux collectivités territoriales par l'organisme indépendant « l'Association française de normalisation » qui s'inscrivent dans une démarche qualité et s'engagent à respecter un référentiel strict, reconnaît et garantit un **haut niveau de qualité de service**.

Remise pour une durée de **quatre ans**, cette certification s'appuie sur les audits annuels, les enquêtes de satisfaction, vos réclamations, vos suggestions et nos indicateurs de performance pour s'assurer que nous respectons nos engagements sur le long terme.

À Cergy, sont certifiés Qualivilles depuis le mois d'avril 2025 :

- les accueils principaux de l'[hôtel de ville](#) et des [mairies annexes](#) (Grand Place et Village)
- le pôle des démarches administratives (titres d'identité, recensement, attestation d'accueil, etc.) et d'État-civil.

Notre ambition est d'étendre cette reconnaissance de la qualité de service en s'appuyant sur notre politique qualité engageante pour :

- fournir une information claire et accessible ;
- simplifier et moderniser l'accès à vos démarches ;
- informer sur les étapes et le suivi de vos demandes ;
- garantir des services de proximité pour toutes vos démarches.

[En savoir plus sur la certification Qualivilles](#)

Label « Architecture Contemporaine Remarquable »

Qu'est-ce que le label Architecture contemporaine remarquable ?

Attribué par le ministère de la Culture, ce label distingue les constructions récentes du 20^e et 21^e siècles, témoins de l'évolution technique, économique, sociale, politique et culturelle de notre société. Il crée un lien entre le patrimoine ancien et l'architecture contemporaine, en encourageant leur réutilisation dans une logique écologique, mémorielle et sociétale.

Entre les années 70 et 90, Cergy a bénéficié de projets architecturaux parmi les plus novateurs de la période, avec des architectes de renom tels que **Ricardo Bofill, Paul Depondt, Georges Pencreac'h, Claude Vasconi ou Dani Karavan**, qui ont façonné un patrimoine riche et éclectique.

Ce label a été attribué à **13 bâtiments emblématiques de Cergy**, récompensant l'esprit novateur qui a marqué la création de la ville nouvelle.

Quels sont les sites labellisés à Cergy ?

- **L'Axe majeur**

Œuvre de Dani Karavan achevée en 2008, cet aménagement complexe offre un parcours mêlant espaces végétalisés, passerelles, belvédères et points de vue sur la ville nouvelle, Paris et La Défense.

- **Ancien groupe scolaire de la Lanterne**

Construit en 1985 par Hélène Jourda et Gilles Perraudin, ce bâtiment associe formes géométriques (carré, cercle) et matériaux bruts comme le béton.

- **Ensemble de logements « Le Belvédère »**

Édifié en 1986 par Ricardo Bofill, cet ensemble comprend deux bâtiments de quatre étages organisés autour d'une cour centrale en demi-cercle évoquant un portique monumental.

- **Chambre des métiers et de l'artisanat du Val-d'Oise**

Construit en 1976 par Ivan Seifert, ce bâtiment en plan étoilé distribue ses volumes autour d'un noyau central, avec des espaces verts intégrés au parc voisin.

- **Groupe scolaire de la Belle-Épine**

Réalisé en 1982 par Martine et Philippe Deslandes, ce groupe scolaire s'inspire de l'urbanité flamande traditionnelle, avec ses toits pointus et murs en briques rouges.

- **Groupe scolaire de la Chanterelle**

Construit en 1986 par Patrice Mottini, l'architecture rappelle les manufactures du 19^e siècle, avec des colonnes colorées très caractéristiques.

- **Groupe scolaire des Châteaux**

Édifié en 1973 par Léon Forgia et Michel Valéanu, il forme un « village d'enfants » avec des bâtiments bas s'intégrant harmonieusement au bois environnant.

- **Groupe scolaire des Plants**

L'une des premières écoles de la ville nouvelle, réalisée en 1973 par Jean Renaudie, faite de modules hexagonaux colorés et de toits en forme de diamant.

- **Groupe scolaire des Terrasses**

Construit en 1985 par Jean Bernard et Francis Soler, ce bâtiment se distingue par ses larges baies vitrées, ses multiples escaliers, et une combinaison de béton et briques décoratives.

- **Hôtel d'agglomération (ancien centre culturel et hôtel de ville)**

Achevé en 1979 par Georges Pencreac'h et Claude Vasconi, il rassemble les fonctions politiques et culturelles autour d'une place centrale couverte d'une verrière.

- **Lycée Alfred Kastler**

Premier lycée construit en 1978 pour la ville nouvelle, conçu par Valentin-Gérard Letia, avec une architecture en gradins favorisant l'utilisation scolaire et associative.

- **Lycée Jules Verne**

Inauguré en 1993, conçu par Architecte studio, il est un symbole de modernité avec ses deux ailes triangulaires réunies autour d'un axe central.

- **Résidence Cergy 7**

Construite en 1976 par Georges Pencreac'h, cette résidence s'intègre à la pente naturelle et favorise une relation harmonieuse entre habitant et nature.

Quels sont les sites cergyssois éligibles au label ?

Parmi les bâtiments sélectionnés par la direction régionale des affaires culturelles Île-de-France, six sites ont été identifiés comme éligibles :

1. **La piscine du Parvis et son logement**
2. **Le collège des Explorateurs**
3. **L'Institut Polytechnique Saint Louis**
4. **La préfecture du Val-d'Oise**
5. **L'ensemble de bureaux « jardin tropical »**
6. **Le passage couvert sous l'Horloge**

Sous réserve d'accord des propriétaires, ces sites pourraient également obtenir le label.

À quoi sert ce label ?

Ce label vise à valoriser les bâtiments en encourageant une ambition architecturale, urbaine et paysagère respectueuse de leur conception initiale, tout en permettant les adaptations nécessaires à leur évolution.

La direction régionale des affaires culturelles propose un dispositif de veille et de conseil pour accompagner les travaux sur les bâtiments labellisés, en tenant compte de leurs caractéristiques patrimoniales.

Il signale l'importance de ces réalisations et contribue à leur reconnaissance, notamment à travers des actions de sensibilisation et de diffusion menées par le Ministère de la Culture via les Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement.

[En savoir plus sur le label « Architecture contemporaine remarquable »](#)

Label « Patrimoine d'intérêt régional »

Créé par la région Île-de-France en 2017, ce label soutient la préservation et la valorisation du patrimoine régional. Il permet aux sites non classés ni inscrits aux Monuments historiques d'obtenir des aides pour la restauration et la mise en tourisme.

À Cergy, ce label concerne notamment deux sites majeurs :

- [L'Axe-Majeur](#) (labellisé en 2020)
- [La maison Anne et Gérard Philipe](#) (labellisée en 2021)

En savoir plus sur les [sites labellisés Patrimoine d'intérêt régional en Île-de-France](#)

Label « Villes et Villages Fleuris »

Récompensant les collectivités qui valorisent leurs espaces verts, ce label est un gage de qualité de vie. Cergy a obtenu la reconnaissance de ses **3 fleurs** en 2018.

La ville compte **412 hectares d'espaces végétaux et aquatiques**, soit 36,8 % de sa superficie, offrant un cadre naturel exceptionnel à proximité de Paris. La gestion du patrimoine végétal repose sur des **critères d'esthétique, de structuration, de singularité et d'originalité**.

En savoir plus sur le [label Villes et villages fleuris](#)

Label « Cités Éducatives »

Depuis mars 2022, Cergy fait partie des communes labellisées « Cités Éducatives » dans le Val-d'Oise, une démarche visant à renforcer l'accompagnement éducatif des enfants et des jeunes, de la petite enfance à l'insertion professionnelle.

Ce dispositif concerne **23 groupes scolaires, 5 collèges et 3 lycées**, soit plus de **15 000 jeunes**, avec un focus sur les quartiers prioritaires. Parmi les actions déjà lancées :

- L'accueil de collégiens en stage dans les services municipaux ;
- La création de clubs d'aide à la lecture pour les CP ;
- L'organisation de concours d'éloquence et de forums métiers inter-collèges.

En savoir plus sur le [Label Cités Éducatives](#)

Label « Plan Mercredi »

Depuis 2019, la ville bénéficie du label qualité « Plan Mercredi », délivré par l'État, qui propose des parcours d'initiation ludiques et éducatifs aux enfants lors des mercredis matin, en complément des apprentissages scolaires.

Ces ateliers, animés par des associations locales, des animateurs, des enseignants de l'[école municipale de musique](#) ou des danseurs du [Centre de formation danse](#), durent 1h30 pour les enfants en élémentaire et 45 minutes pour les maternelles, et se déroulent dans les [accueils de loisirs de la ville](#).

En savoir plus sur le [Plan mercredi](#)

Label « 100 % Éducation Artistique et Culturelle »

Créé en 2021, ce label est remis par les ministères de la Culture et de l'Éducation nationale aux collectivités qui garantissent une éducation artistique et culturelle à tous les jeunes du territoire.

Il repose sur trois piliers :

- La connaissance culturelle et le développement de l'esprit critique ;
- La pratique artistique et la créativité ;
- La rencontre avec les œuvres et les artistes.

Cergy fait partie des premières villes labellisées, avec 79 villes françaises et 6 franciliennes.

En savoir plus sur le label [100 % Éducation Artistique et Culturelle](#)

Label « Ville Active & Sportive »

Remis par le Conseil national des villes actives et sportives, ce label valorise l'engagement de Cergy dans la promotion du sport pour tous.

Après une première distinction en 2020, la ville a obtenu **3 lauriers en 2022**, témoignant de la qualité et de la diversité de son offre sportive :

- [184 équipements, dont 40 en accès libre](#)
- [70 clubs sportifs](#)
- **11 000 licenciés**
- **Une cinquantaine de disciplines pratiquées**

- [11 sportifs de haut niveau](#)

En savoir plus sur le [label ville active et sportive](#)

Ce contenu vous a-t-il été utile ?

Votre avis nous aide à améliorer nos contenus.

Oui, très utile ! Non, pas vraiment

Merci pour votre retour.

Retirer mon vote

Pouvez-vous nous dire ce qui pourrait être amélioré ? (facultatif) Envoyer mon
commentaire